

moov conso

Rechargez, Consommez, Profitez !

no limit

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | f moovtogoofficiel | t moovtogoofficiel | i moovtogoofficiel

POLITIQUE

P.2,4

Mobilisation de l'opposition : Comme un air des années 90 et 2012... avec les mêmes erreurs !

POLITIQUE P.4

Réformes constitutionnelles : Vers un référendum

ECO/SOCIAL P.8

Développement à la base: Le modèle togolais salué à Genève



DOSSIER P.5,6,7

E-commerce en Afrique: Des obstacles et des résiliences

SOCIETE P.13

Grant Thornton-Togo «in the community» pour des actions sociales



ASSURAUTO CONFORT

Avec **ASSURAUTO CONFORT** nous réparons votre véhicule en cas d'accidents, que vous soyez responsable ou non.

Siège Social: 10, Av. Sylvanus Olympio / B.P. 1349 Lomé - TOGO Tel:(228) 22 22 93 64 / 65
Fax: (228) 22 21 73 59 E-mail:togo@sahamassurance.com



Qui dit mieux!!!

LA RAISON A QUITTE LE TOGO

Ainsi donc, malgré le projet de loi portant révision constitutionnelle de plusieurs dispositions, dont les emblématiques limitation de mandat et élection à deux tours, la tension politique n'est pas retombée. Bien au contraire, elle ne cesse de se renforcer, alimentée surtout par les réseaux sociaux et des révolutionnaires 2.0, bien au chaud dans leurs appartements en Occident. Les raisons de cette situation sont multiples. Il est clair que si le pouvoir avait pris cette initiative quelques mois plus tôt, l'accueil aurait été moins frais et la face de la vie publique togolaise en aurait été changée.

C'est une succession de rendez-vous manqués et d'opportunités non saisies par le pouvoir qui ont créé les conditions d'une atmosphère aujourd'hui très conflictuelle. Les réformes, tous les observateurs sérieux le savaient et le proclamaient, étaient inéluctables et plus tôt elles étaient mises en œuvre, davantage elles constitueraient la garantie d'un jeu politique apaisé. Mais les calculs politiques ont pris le pas sur une analyse lucide de la situation.

Il n'empêche qu'aujourd'hui, les conditions d'une évolution sont réunies, portées par les manifestations de la mi-août et des mobilisations du début septembre. C'est donc une occasion unique de réunir ce consensus qu'impose l'Accord Politique Global, mais surtout les constituants qui obligent à réunir les 4/5 au Parlement pour effectuer les réformes, si c'est cette voie qui est retenue. Malheureusement, c'est ce moment que choisit l'opposition pour faire entendre sa petite musique populiste et de surenchère. On ne se bat plus pour limiter le mandat présidentiel ou demander l'élection à 2 tours : on exige le retour à la Constitution de 1992 ou plus maximaliste, la démission du Chef de l'Etat. Il faut rappeler que malgré toutes ces mobilisations, à ce jour aucune modification n'est encore intervenue pour exiger davantage. Et qu'au surplus, à défaut de consensus et parce que la majorité actuelle n'a pas le nombre de députés suffisants pour effectuer la réforme, c'est la Constitution modifiée en 2002 ouvrant justement droit à une présidence illimitée, qui restera applicable.

La raison aurait voulu que les opposants obtiennent satisfaction de ces deux revendications majeures qui ont cristallisé les tensions dans notre pays depuis des années, avant d'exiger davantage. Mais la passion semble dominer le débat aujourd'hui, y compris chez ceux qui traditionnellement, sont plutôt modérés et adoptent des positions élaborées. C'est que dans la psychose insurrectionnelle subtilement imprimée dans l'opinion, les acteurs politiques veulent, chacun en ce qui le concerne, être bien placés au cas où. Ils courent tous derrière le radicalisme de Tikpi ATCHADAM pour ne pas paraître modérés, ce qui par les temps qui courent, serait presque vu comme une trahison. De fait, la raison semble avoir déserté tous les rangs, sauf quelques personnalités isolées et marginalisées qui, de toutes façons, ne prendraient pas le risque de se faire lyncher, au propre comme au figuré, en faisant entendre un autre son de cloche. Le seul problème est que tout cela reste aléatoire. Un essoufflement de la mobilisation, du fait que les objectifs annoncés (démission de Faure GNASSINGBE) tarderaient à se réaliser, affaiblirait l'opposition. Dans ce contexte, une majorité sortie victorieuse de ce bras de fer, même temporairement, serait moins encline à faire davantage de concessions. Le tout ou rien en politique est un pari risqué, presque irresponsable.

MOBILISATION DE L'OPPOSITION :

Comme un air des années 90 et 2012... avec les mêmes erreurs !

Ayi d'ALMEIDA

Malgré le projet de loi envoyé sur la table de l'Assemblée nationale par le Gouvernement et portant sur la limitation des mandats présidentiels et l'élection du président de la république par un scrutin uninominal à deux tours, la tension ne semble pas tomber dans notre pays. Cette semaine verra la majorité et l'opposition défilier dans la rue, la première pour « soutenir les institutions de la République et préserver la paix », la seconde pour réclamer le « retour à la Constitution de 92 » ou le « départ immédiat de Faure Gnassingbé ». Autant dire que les positions restent tranchées et maximalistes, surtout du côté de l'opposition qui, galvanisée par ses mobilisations réussies des 06 et 07 septembre, a choisi la surenchère. Comme dans les années 90 ou en 2012, à l'époque du « Collectif Sauvons le Togo » (CST), avec in fine, sans doute, les mêmes désillusions.

Il y a encore un peu plus d'un mois, l'opposition togolaise aurait signé pour un projet de loi contenant en substance, la limitation du mandat présidentiel à deux maximum et l'élection présidentielle à un scrutin uninominal à deux tours ; ses revendications emblématiques. Une proposition de loi initiée par ses parlementaires et portant notamment sur ces deux réformes se trouvait d'ailleurs sur les bureaux de l'Assemblée nationale. Dans un plaidoyer médiatique, le président des Forces Démocratiques pour la République (FDR), Me Dodji APEVON et son homologue de l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI), le Pr Aimé GOGUE, avaient même soutenu que l'opérationnalisation de ces deux réformes apaiserait le pays, en attendant une refonte plus globale de la Constitution et des autres textes enfermant le fonctionnement des institutions, réglant la vie publique et encadrant les élections. Ils plaidaient donc pour des réformes séquentielles, malgré la mise en place de la Commission de réflexion, « pour ne pas perdre encore du temps » et afin d'« apaiser le climat politique » expliquaient-ils.

Depuis, l'eau semble avoir coulé sous les ponts, avec l'irruption inattendue sur la scène publique du Parti National Panafricain (PNP) et ses manifestations synchronisées dans plusieurs villes du pays et à l'étranger, qui ont visiblement sorti l'opposition de sa léthargie et revigoré plusieurs de ses militants. Exit donc les deux revendications initiales.

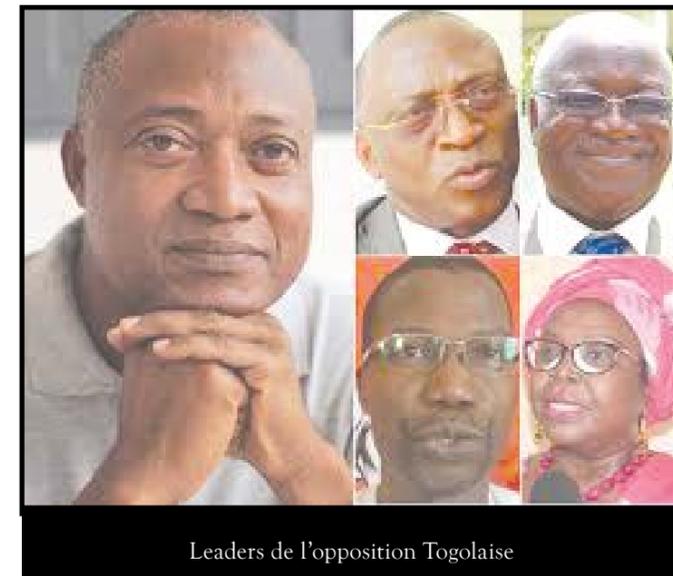
Aujourd'hui, l'opposition oscille entre l'exigence du retour à la Constitution originelle de 1992, modifiée en 2002, et celle de la démission du Chef de l'Etat. Pour justifier ce revirement extraordinaire quant à ses mots d'ordre, ses principaux leaders mettent en avant le fait selon eux que l'initiative gouvernementale arrive trop tardivement et surtout, qu'ils doivent se soumettre aux desiderata de la rue. « Le peuple est dans la rue. Il veut le retour à la Constitution de 1992 et le départ immédiat de Faure GNASSINGBE », martèlent le chef de file de l'opposition Jean-Pierre FABRE et la présidente de CAP 2015, Mme Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON.

De fait, l'opposition semble ne pas apprendre de ses erreurs. Beaucoup oublient ou ont passé par pertes et profits le fait que c'est une erreur d'analyse de l'opposition qui a simplifié et facilité la modification de la Constitution

de 1992, dont elle réclame aujourd'hui le retour. En effet, malgré les avertissements de plusieurs observateurs, ceux qui surfent tout le temps sur le populisme et la démagogie, ont réussi à imposer le boycott des élections législatives de 2002. Ce boycott a eu pour conséquence la mise en place d'une assemblée nationale monocolor qui a pu réunir la majorité qualifiée des 4/5 pour modifier la Constitution. Or, moins de 20 députés auraient suffi pour bloquer en 2002 ladite modification. En campant cette année encore les jusqu'au-boutistes, elle risque de laisser la majorité seule à la manœuvre.

TOUT OU RIEN :

Se sentant, encore que cela reste à établir, en



Leaders de l'opposition Togolaise

position de force, l'opposition semble fermer la porte à toute concession. A l'unisson, des plus traditionnellement modérés aux habitués radicaux, tous font valoir que c'est le rue qui commande. Au point de retirer leur propre proposition de loi introduite quelques semaines auparavant. Au point surtout pour Jean-Pierre FABRE, chez nos confrères de Radio France Internationale (RFI) de demander ni plus ni moins que le départ de Faure GNASSINGBE qu'il qualifie d'« illégitime ». Ou encore dans un discours surréaliste prononcé au soir du 07 septembre pendant le sit-in nocturne au carrefour DECKON, d'exiger que le Président de la République vienne négocier avec lui les conditions de son départ, pendant qu'il rassurait les officiers supérieurs des forces armées quant à leur sécurité et celle de leurs familles ; les enjoignant de se mettre sous ses ordres.

Toutes choses qui ailleurs, tomberaient sous le coup des dispositions réprimant les tentatives de renversement de l'ordre

constitutionnellement établies et punies au Togo par l'article 148 de la Constitution qui dispose que « toute tentative de renversement du régime constitutionnel par le personnel des forces armées ou de sécurité publique, par tout individu ou groupe d'individus, est considérée comme un crime imprescriptible contre la nation et sanctionnée conformément aux lois de la République.

Cette posture du tout ou rien, n'est pas sans rappeler les années 90 et plus près de nous, 2012 avec le Collectif Sauvons le Togo, au faite de sa popularité avec des mobilisations monstres. A l'époque, alors que le pays était sous tensions, que plusieurs dizaines de milliers de personnes battaient

régulièrement le pavé dans une ambiance insurrectionnelle, ses leaders avaient refusé le dialogue proposé par le pouvoir, convaincu de leur force et sûrs de leur fait. En lieu et place des réformes qui constituaient le fondement du mouvement, les responsables du CST ont migré vers un autre mot d'ordre : celui du départ sans conditions de

Faure GNASSINGBE. Exactement comme aujourd'hui.

Les appels à la raison, à la real politik et surtout au dialogue sont restés vains. Aux ambassadeurs et diplomates accrédités au Togo qui ont tenté d'ouvrir des couloirs et des initiatives de discussion, il a été opposé une fin de non recevoir au nom d'un principe moult fois éprouvé par l'opposition togolaise depuis les années 90 et qui malgré qu'il se soit toujours soldé par un échec, continue à être appliqué : ce que la rue veut, le peuple le veut et donc est non négociable.

La faiblesse de cette posture est qu'elle ne tient que le temps de la forte mobilisation et ne résiste pas au temps. Si l'objectif de la démission n'est pas atteint rapidement, (ce qui ne fut pas le cas dans les années 90 comme en 2012), le mouvement tend à s'essouffler et le rapport de force balancé de nouveau largement en faveur du pouvoir. Au final, l'opposition perd tout, y compris la plus minime de ses revendications de départ.

(Suite à la page 4)



no limit®

maxafrica

Photos non contractuelles

**SOUSCRIPTION
*500#**

moov Conso

Rechargez, Consommez, Profitez !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | moovtogoofficiel | moovtgoofficiel | moovtogoofficiel

MOBILISATION DE L'OPPOSITION :

HARO :

Une autre erreur qui s'inscrit à chaque époque sur la liste des postures improductives de l'opposition, est les attaques contre la communauté internationale. Le scénario est toujours le même. En période creuse, tous les discours des leaders de l'opposition convergent vers l'appel à un soutien de la communauté internationale à leur cause. Ils plaident pour une pression diplomatique plus accrue sur le pouvoir togolais afin qu'il opère les réformes et démocratise davantage le jeu politique. De fait, plusieurs d'entre eux font le tour de la sous-région et des Chefs d'Etat de la zone, ou encore des capitales occidentales pour porter leurs messages.

Et à chaque fois, à l'instant où la mobilisation dans la rue semble être un succès, les discours évoluent du tout au tout : on crie haro sur la communauté internationale, dont on estime finalement le soutien tardif, superfétatoire ou encore inutile. Ou pire, elle est considérée comme complice de la situation. C'est ce à quoi l'on assiste de nouveau : la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le président

de sa Commission Marcel de SOUZA, moqués et presque récusés, de même que l'Organisation des Nations Unies (ONU) à travers le représentant spécial du Secrétaire général chef du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn CHAMBAS. Ils sont presque présentés comme des suppôts du pouvoir, oscillant entre complicité et duplicité et dont l'opposition n'a en toutes hypothèses pas besoin : « la lutte populaire étant invincible » aiment-ils à répéter. « Le peuple a pris son destin en mains. Nous n'avons pas besoin de ces gens » indique, presque méprisant, le chef de file de l'opposition. Qui est encore loin d'avoir pris le pouvoir à Lomé et qui se prive ainsi de potentielles oreilles attentives, voire favorables dans sa quête.

DEMISSION:

La rue togolaise en est convaincue : elle est en train de chasser Faure GNASSINGBE du pouvoir. Cela devrait être déjà le cas au soir du 07 septembre, avec les manifestations que l'opposition avait dénommées « l'assaut final ». Jean-Pierre FABRE a d'ailleurs prononcé son fameux discours en ce sens à DECKON. Plusieurs chaînes internationales ont

ainsi dépêché à Lomé des envoyés spéciaux. Même AL JAZEERA, qui jusque-là n'a cité le Togo que grâce aux performances sportives de Sheyi ADEBAYOR, la star du football. Cependant, le chef de l'Etat trône toujours au palais de Kégué. Mais assurent-ils ce n'est que partie remise et plus qu'une question de temps pour qu'il s'enfuit ; à la manière d'un Blaise COMPAORE. Le pari est cette fois pris pour les 20 et 21. Comme il avait été pris et annoncé en juin 2012.

Comme tout au long de la crise et des manifestations monstres qui ont jalonné le processus démocratique dans les années 90. A chaque fois qu'une vraie opportunité, grâce à la mobilisation populaire, s'offre pour faire faire au pays, souvent au corps défendant du régime, des sauts institutionnels qualitatifs, les leaders de l'opposition commettent l'erreur de mépriser l'adage selon lequel « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ». Enivrés par la réussite de leurs manifestations, ils promettent la démission du Président de la République, sans s'en donner jamais les moyens et en font juste un slogan, qui connaîtra le destin d'une feuille morte. Au bout, non seulement ils n'obtiennent pas

de démission, mais en plus l'échec a le don de démobiliser les militants qui naïvement croient à chaque fois, que le grand jour est arrivé. Au-delà du caractère curieux d'une telle revendication concernant un Chef d'état élu dont le mandat court jusqu'en 2020, se pose la question de la cohérence et de la lisibilité de la ligne des leaders durant la séquence politique actuelle. Ici prennent encore tout leur sens les accusations d'une « ligne selon l'horoscope du jour », au petit bonheur la chance donc. Insuffisant pour espérer obtenir cette exigence maximaliste et surtout, constituer une alternative crédible et sérieuse pour conduire une nouvelle politique pendant les temps post-insurrection, qui seront indubitablement troubles et à hauts risques.

Au surplus, il y a de quoi être interpellé de voir que le candidat battu deux fois, en 2010 et 2015 soit celui qui appelle à la démission de son vainqueur, fondant sa légitimité à lancer un tel appel, uniquement sur la base des dizaines de milliers de personnes qu'il (il n'est d'ailleurs pas le seul) a fait sortir dans la rue. Comme si mobiliser la rue permettait de renverser les résultats d'une élection. En oubliant tout de

même que la démission du Président de la République n'entraîne pas la prestation de serment du Chef de file de l'opposition, mais la mise en œuvre d'un intérim assuré par le président de l'Assemblée nationale, un des caciques du parti au pouvoir.

MENACES ET INTIMIDATIONS:

Avant même que le pouvoir ne change de camp, circule une liste de personnalités non grata, « wanted » et à abattre. Ils sont d'ores et déjà convoqués devant l'échafaud et leurs noms sont placardisés et relayés sur les réseaux sociaux, amplificateurs de ce genre de phénomènes. L'enfer est également promis à leurs familles et des appels sont lancés, en plusieurs langues, pour qu'ils soient égorgés, brûlés vifs, assassinés, où qu'ils se trouvent.

Moins horribles et pas moins inquiétants, les invectives, insultes, stigmatisations et menaces quotidiennes dont font l'objet des proches ou présumés proches du pouvoir... Comme dans les années 90, comme en 2012. Tous ces phénomènes qui constituent autant d'erreurs dans la construction d'une aspiration à l'alternance, ne sont pas de nature à en faciliter la réalisation.

REFORMES CONSTITUTIONNELLES : Vers un referendum

Le consensus sur les réformes s'éloigne plus que jamais. Après les avoir soutenues comme emblématiques des évolutions à effectuer, l'opposition trouve désormais insuffisantes les questions de la limitation du mandat présidentiel et du scrutin à deux tours. Elle réclame le retour à la Constitution originelle de 1992 ; exigence à laquelle la majorité n'entend pas accéder. Pour décanter la situation et faire adopter les réformes qui ne peuvent en toute hypothèse plus attendre, le Président de la République devra probablement passer par référendum ; à moins d'un sursaut patriotique d'ici là de toute la classe politique.

A moins d'un improbable revirement de situation, les députés de l'opposition ne voteront pas le projet de loi de révision constitutionnelle, introduit par le gouvernement et adopté par la Commission des lois la semaine dernière, par 6 voix sur 10 ; les parlementaires de l'opposition ayant choisi de quitter la séance. De fait, au moment où nous mettions sous presse, les discussions n'étaient pas encore ouvertes en plénière. Si les positions sont maintenues, la majorité devra voter seule la réforme. Insuffisant pour l'intégrer dans la loi fondamentale, dont toute révision exige une majorité qualifiée de 4/5 ; ce dont l'Union pour la République (UNIR, majorité) ne dispose pas. Elle a 62 des 91 sièges.

REFERENDUM :

Faute, de consensus et pour faire aboutir tout de même les réformes, surtout celles portant sur la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin de l'élection du président de la République, le pouvoir a deux possibilités. Au terme de

l'article 144 de la Constitution, l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République et à un cinquième (1/5) au moins des députés composant l'Assemblée nationale. Le projet ou la proposition de révision est considéré comme adopté s'il est voté à la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des députés composant l'Assemblée nationale.

A défaut de cette majorité, le projet ou la proposition de révision adoptée à la majorité des deux tiers (2/3) des députés composant l'Assemblée nationale est soumis au référendum. Le Président de la République peut soumettre au référendum tout projet de loi constitutionnel. On tend, selon plusieurs sources, vers l'une de ces deux voies.

LARGE ADHESION :

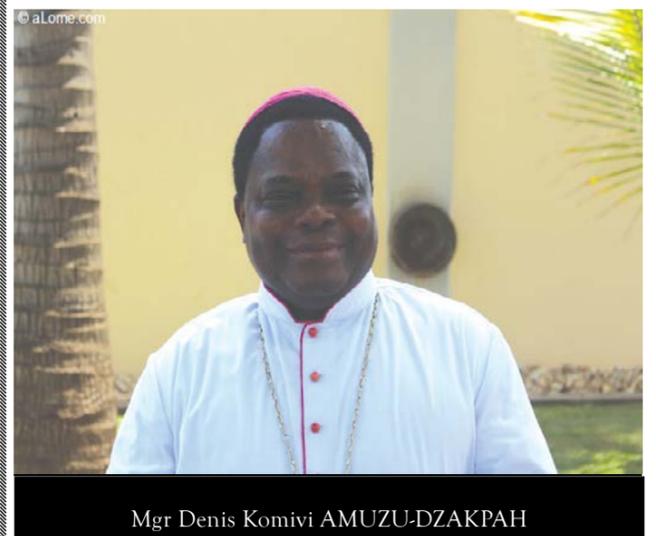
Face au blocage, le Président de la République pour montrer sa bonne foi et sa disponibilité à effectuer les réformes est obligé de convoquer un

référendum. La Constitution l'y autorise. Et politiquement, peu de gens pourront lui reprocher de modifier la Constitution par cette procédure, pour se limiter son mandat, alors que habituellement, les modifications aboutissent à maintenir au pouvoir les Chefs d'Etat. Politiquement, s'il arrive à mener au bout cette réforme, il en tirera les gains politiques, à court et long terme. Mais en même temps, si le constituant a exigé les parlementaires à réunir 4/5 de l'assemblée pour une réforme, c'est pour les obliger à trouver un large consensus.

Ou à défaut, à réunir une majorité d'électeurs par voie référendaire. L'échec du consensus à l'assemblée aura pour suite l'appel au boycott contre un éventuel référendum. Pour rester dans l'esprit des constituants, l'initiative du Président de la République, si c'est l'opposition référendaire qui est choisie, devra être précédée d'une consultation de la classe politique et civile pour faire évoluer éventuellement le texte adopté par les députés, ou alors celui proposé par la Commission de réflexion.

Les évêques plaident pour la mise en œuvre des réformes et le dialogue

Cinq mois après sa précédente sortie, l'épiscopat togolais s'invite de nouveau dans le débat public. Le 17 septembre dernier, il a publié un nouveau message pour appeler opposition et pouvoir au dialogue, inciter les forces de l'ordre et l'armée à protéger la population, et retrouver l'esprit de concertation qui avait présidé à la constitution de 1992. Les évêques ont instamment demandé aux autorités d'opérer les réformes demandées par le peuple et exprimé leur inquiétude par rapport aux tensions qui sont apparues ces dernières semaines. Ils ont invité les croyants à des prières de supplication pour la paix.



Mgr Denis Komivi AMUZU-DZAKPAH

E-COMMERCE EN AFRIQUE :

✎ Marc ABOFLAN

Des obstacles et des résiliences

Le e-commerce est-il en passe de décoller en Afrique ? Les ventes en ligne sur le continent ont connu un démarrage timide ces dernières années, couvrant à peine 2 % du marché mondial avec un chiffre d'affaires de 8 milliards de dollars en 2013. Pourtant, les conditions semblent désormais réunies pour permettre au secteur de se développer de manière exponentielle ; si bien qu'on estime qu'il pourrait connaître une envolée pour culminer à 50 milliards de dollars d'ici 2018.

Le taux de croissance fulgurant qu'on prédit au e-commerce résulte d'une conjonction de facteurs favorables qui transforment peu à peu les habitudes des consommateurs africains, les rendant moins défiantes aux nouvelles technologies et plus avides de marques et produits internationaux.

La percée fulgurante du mobile en est le principal moteur : avec 350 millions de téléphones portables sur le continent en 2017, le marché des services mobiles est en plein essor. A ce jour, près de 12 % des consommateurs d'Afrique francophone ont déjà réalisé des achats via leur mobile. Sans parler de percée comparable, la pénétration d'Internet sur le continent a aussi préparé le terrain au e-commerce pour les 20 % d'Africains désormais connectés à la Toile.

Paradoxalement, ce terreau fertile à l'émergence du secteur est en partie le fait de manques inhérents à l'environnement africain. L'accès restreint aux moyens de paiement traditionnels est un premier frein à contourner : en cause, le taux de bancarisation très faible en Afrique (de l'ordre de 12 %), l'ouverture d'un compte bancaire étant souvent restreint à une portion congrue de la population.

LES MOYENS DE PAYEMENT ET LES INFRASTRUCTURES, OBSTACLES MAJEURS

La voie de salut du e-commerce se trouve dans le secteur des télécoms. Il faut savoir que plus de 60 % des villages africains sont connectés au réseau télécom, alors que les agences bancaires ne couvrent que les grands centres urbains. Cet accès limité aux infrastructures bancaires a ouvert la voie aux télécoms : le mobile est devenu en Afrique le moyen privilégié pour effectuer des transactions et des transferts d'argent, une opportunité pour 700 millions d'abonnés mobiles en Afrique.

Parmi les acteurs télécoms ayant pris ce virage bancaire, Orange s'impose avec « Orange Money », une solution de paiement mobile qui se substitue aux comptes

bancaires traditionnels pour 14 millions d'Africains. L'opérateur africain MTN, leader en Côte d'Ivoire, a aussi placé ses pions sur ce marché avec sa solution MTN Mobile Money. Géants et start-ups prennent part à la construction de ces nouveaux business models :

paiement à la livraison en espèces, un mode de transaction adopté au Maroc dans 2/3 des ventes.

D'autre part, les solutions d'hébergement et la couverture Internet sont insuffisantes. On note que la situation évolue peu à peu



notons la progression d'Afrimarket – et l'entrée d'Orange dans son capital – spécialisé dans le transfert d'argent cash to goods, permettant aux Africains de retirer l'argent reçu sous forme de biens réels via un réseau de commerçants partenaires. Le géant californien Uber s'est, quant à lui, imposé au Kenya. L'application de mise en relation entre particuliers et services de transports propose son propre système de transfert d'argent, le m-pesa, adopté par 20 millions de Kenyans.

Se pose dès lors la question des infrastructures clés dont l'Afrique devra se doter pour que le secteur effectue un bond en avant. Les infrastructures logistiques d'abord – réseaux routiers, adressage des rues, points relais – mériteraient d'être améliorées. La Banque Africaine de Développement estime que 60 % de la population vit à plus de deux kilomètres d'une piste bitumée, rendant ces potentiels clients hors de portée des circuits de livraison. Certaines entreprises ont composé avec ces carences et apporté des solutions : Jumia a ainsi recours à une flotte de coursiers à moto et propose le

avec le développement de la 3G, de la fibre optique et du projet de câble sous-marin ACE reliant la France aux pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Le cadre réglementaire, enfin, doit s'adapter à l'apparition de ces modes de consommation pour encourager les entreprises et inciter à l'investissement.

DEFIS SURMONTABLES

L'e-commerce en Afrique doit intégrer de vraies spécificités. Pour ne citer que les principales : un marché d'accès fortement concentré sur le mobile, un accès d'ailleurs très majoritairement prépayé, un faible taux de bancarisation notamment en Afrique Subsaharienne, un besoin des consommateurs de toucher les produits avant de les acheter et d'être rassuré dans l'usage des services qui leur sont proposés. Les freins associés à ces spécificités sont progressivement levés. Les services sont dès le début développés pour un usage sur mobile et proposent une expérience client de qualité sur l'ensemble des smartphones. La problématique de faible bancarisation est contournée par un paiement proposé en espèces à la livraison ou via des

services de paiement mobile de plus en plus fréquent en Afrique. Enfin, la chaîne logistique permettant la livraison du produit à l'adresse du client, ou à proximité, se développe et rend possible d'adresser une majorité de la population cible. Un livreur Jumia distribue aujourd'hui 35 colis par jours... une productivité encore faible (le facteur français dépasse les 100 colis / jours) mais qui est déjà un beau résultat pour qui connaît l'absence d'adresse postale.

permettre de développer des canaux d'approvisionnement et donc favoriser l'implantation de commerces physiques. La pénétration de l'e-commerce devrait aussi changer les habitudes d'achat des consommateurs en les familiarisant aux bénéfices de circuits plus formels. Le référentiel de qualité va également évoluer avec les produits de l'e-commerce et c'est toute la culture, traditionnelle, de l'achat qui risque d'être petit à petit modifiée via l'e-commerce. Un vrai changement sociologique.

Tout n'est pas encore parfait. La faiblesse des infrastructures logistiques reste le principal point de difficulté. Le développement des flux d'approvisionnements et d'imports internationaux va bénéficier à l'ensemble du commerce du pays. L'e-commerce devrait par ailleurs être un vecteur de développement majeur des services permettant de livrer le client à domicile. On retrouve ici la question de la logistique du dernier kilomètre. Ce développement s'effectuera sous l'impulsion directe de grands groupes internationaux comme le fait AIG au travers de sa filiale AIG Express. Il s'effectuera également via la création d'une multitude de sociétés locales fournissant cette logistique du dernier kilomètre, en réponse à la demande de nombreux e-commerçants. Le cercle vertueux renforçant la qualité des infrastructures locales est donc bel et bien amorcé.

L'e-commerce dans les pays africains vient avant tout répondre à un déficit de l'offre en produits par rapport à la demande. Il est aujourd'hui centré sur des biens de consommation courante et sur des produits difficiles à trouver tels que les produits high-tech. Il ne s'agit que d'une première étape de l'e-commerce qui va progressivement s'élargir à un service proposant non seulement des produits, mais également une multitude de services. L'e-commerce des produits pourrait ainsi griller la politesse aux grands centres commerciaux physiques (mall) en se développant beaucoup plus rapidement. Dans le même esprit, l'e-commerce des services pourrait proposer des offres qui, dans de nombreux pays africains, n'ont pas encore été développées dans des agences physiques.

(Suite à la page 6)

E-commerce et régulation en Afrique de l'ouest

Quelles régulations pour le commerce électronique en Afrique ? Car si l'on cite plusieurs raisons pour expliquer les obstacles au commerce électronique sur le continent, on occulte souvent la question de la régulation, qui devrait être en ligne de mire pour booster le e-commerce.

Faire des achats en ligne apparaît désormais comme l'un des moyens de se simplifier la vie. En Afrique on assiste à la naissance mais également au déclin de plusieurs plateformes de e-commerce. Chacun y va de son analyse quant aux raisons du décollage plus que timide du e-commerce en Afrique. On note de toute évidence le problème de l'adressage, le manque de solutions de paiement en ligne pour la grande majorité non bancarisée ou encore l'accès difficile à internet. La plupart du temps on occulte l'épineuse question de la confiance du consommateur étroitement liée à celle de la régulation du secteur du e-commerce en Afrique. Toutefois, il est pertinent de remarquer que tous les pays africains n'en sont pas au même niveau. Dans cette analyse, nous aborderons le cas de pays tels le Sénégal, le Bénin, le Togo, le Burkina Faso ou encore la Côte d'Ivoire.

CONDITIONS GENERALES VARIABLES

Il suffit de parcourir les conditions générales de vente (CGV) et les mentions légales des cybermarchands dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest pour constater l'absence de régulation dans le secteur. Les CGV lorsqu'elles existent font parfois part au client uniquement de ses obligations. Quant au basique droit de rétractation, il n'est quasiment pas disponible. Cela va du simple « Les articles livrés dès lors qu'ils correspondent à la commande effectivement passée par le client ne sont NI REPRIS, NI ECHANGES » au « Politique retour 72h pour les produits endommagés/cassés ». C'est dire que le client n'a pratiquement pas le droit de se rétracter sans

justifications.

Une analyse de la façon dont les différentes e-boutiques traitent les incidents de traitement de paiement, les incidents de livraisons laisse entrevoir que cette partie du commerce n'est pour le moment soumise à aucune régulation.

Sur la plupart des sites, les CGV sont applicables au droit national. Ce qui suppose que tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux locaux si compétence en la matière il y a. Sur Jumia en par exemple, « les Conditions générales d'utilisation sont régies par la loi xxxx. » Pour les autres qui se gardent bien de notifier la loi applicable, il ne nous reste plus qu'à supposer qu'en cas de litige, il faudra en découdre personnellement avec eux.

Si vous prenez le temps de parcourir les sites de e-commerce au Sénégal et plus particulièrement les CGV quant elles existent, vous pourriez relever sans grande difficulté un nombre incalculable de manquements aux droits basiques du consommateur. Entre ceux qui n'hésitent pas à notifier au client que « Si vous n'êtes pas satisfait de ce Site ou de son contenu ou des éléments matériels qui y figurent, votre seul remède est de cesser d'utiliser le Site » et ceux qui présentent les prix en euros et vous laissent le soin de la conversion, il y a de quoi s'arracher les cheveux. Au delà du caractère parfois très peu scrupuleux de certains cybermarchands cette situation met en évidence l'absence d'un cadre réglementaire qui permettrait de protéger et le commerçant et le client.

LA NECESSITE D'UN CADRE REGLEMENTAIRE EFFICACE

Si le Togo dispose d'un ministère de l'économie numérique, ce n'est pas seulement pour tenir des propos démagogues sur la construction de la prochaine Silicon Valley à Lomé. Pour agir concrètement, se pencher sur la question de la réglementation d'un secteur qui a le potentiel de devenir un moteur principal de l'économie numérique est un bon début. L'adoption récente de la Loi d'Orientation sur la Société de l'Information (LOSITO) ainsi que la loi sur les transactions électroniques est révélateur. Cela implique notamment des textes qui garantissent la protection des données personnelles du consommateur. Il ne s'agit pas de seulement de le dire mais de notifier au consommateur la structure qui est compétente à lui offrir cette garantie en l'occurrence la Commission de Protection des Données Personnelles.

Une uniformisation dans la forme et dans le fond des CGV qui garantissent au client un minimum de protection en cas d'incidents et aussi son droit de se rétracter sans avoir à fournir quelque explication. On remarquera à cet effet une nette différence entre les CGV des sites marchands et celui du cybermarchand Niokobok qui bien que livrant en Afrique s'oriente vers une clientèle domiciliée en France et donc soumis au droit français.

Un organe qui veille au respect des textes et qui est compétent à régler les litiges issus des achats en ligne. Sans ces dispositions de base, il faut le dire, l'avenir du e-commerce en Afrique ne se présente pas sous les meilleurs auspices.

Zoom sur la LOSITO et la loi sur les transactions électroniques

L'Assemblée nationale du Togo a adopté en juin dernier la Loi d'Orientation sur la Société de l'Information (LOSITO) ainsi que la loi sur les transactions électroniques. Des textes qui visent à créer un cadre réglementaire conséquent pour le développement et l'utilisation des TIC.

La LOSITO et la loi sur les transactions électroniques entendent mettre à jour le cadre réglementaire et législatif togolais, histoire de se conformer aux directives communautaires de la CEDEAO et l'UEMOA ainsi qu'aux exigences de la société de l'information.

LA LOSITO

La Loi cadre d'Orientation sur la Société de l'Information a pour principal objectif d'établir et d'assurer de grands principes juridiques en matière d'accès aux TIC ; de liberté de participation à la

société de l'information ; d'accès à l'éducation et à la formation à l'utilisation du cyberspace ; de protection et de sécurité de l'information. Cette loi est donc un point de départ essentiel à l'entrée de notre pays dans la société de l'information.

LOI SUR LES TRANSACTIONS ELECTRONIQUES

La loi sur les transactions électroniques s'inscrit dans le paquet législatif prévu par la LOSITO, une démarche plus large insufflée par le gouvernement dans une logique d'ouverture aux NTIC et à la société de l'information. Avec la loi sur les transactions électroniques, nous allons créer un environnement propice à l'essor du e-commerce. Cette loi facilite également la dématérialisation des formalités administratives.

Des obstacles et des résiliences

(Suite de la page 5)

SUCCESS STORIES

Les sites de vente en ligne sont en pleine progression sur le continent. Ces nouveaux acteurs économiques proposent des services adaptés aux réalités africaines et aux besoins locaux tout en gardant les standards de qualité. Les achats en ligne s'inscrivent petit à petit dans les habitudes de consommation des populations de grands centres urbains africains. Les leaders de la distribution classique doivent composer avec cette nouvelle donne. «Malgré l'absence de systèmes de paiement électroniques appropriés et un faible accès à internet, de plus en plus d'entrepreneurs africains se lancent dans le commerce en ligne. Ce dynamisme est dû à plusieurs facteurs objectifs et communs à la plupart des pays du continent: l'insuffisance d'infrastructures commerciales de qualité, l'augmentation croissante des personnes connectées à Internet, la création d'une nouvelle classe moyenne jeune et avide de consommation, la capacité de la population à rapidement adopter les innovations technologiques», explique William Ngandu, directeur général de Lezando.com, premier site de e-commerce en République démocratique du Congo.

L'étude «Shop the world!» réalisée par DHL en 2014, révèle que les marchés émergents présentent le plus fort potentiel de croissance pour le commerce électronique. L'Afrique, souligne l'étude, offre un énorme potentiel de croissance étant donné que les achats en ligne en sont encore à leurs balbutiements dans la région. En outre, une autre étude réalisée par McKinsey & Company souligne que d'ici 2025 le commerce électronique pourrait représenter 10% des ventes au détail des plus grandes économies africaines et ce marché pèsera 75 milliards de dollars américains pour 600 millions de consommateurs actifs.

Même si l'Afrique en est encore aux balbutiements du commerce électronique, la marge de progression demeure grande dans ce secteur. Après avoir connu le succès dans les pays où ils ont été lancés, plusieurs sites de e-commerce vont à la conquête d'autres marchés sur le continent et voient leurs chiffres d'affaires se développer rapidement. Créé au Nigéria en 2012, Jumia est aujourd'hui présent dans plusieurs pays africains notamment le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Kenya, le Maroc, l'Egypte, le Nigeria, l'Ouganda et la Tanzanie. Pour sa part, Konga, co-leader du commerce en ligne au Nigeria, compte se déployer dans l'ensemble de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest d'ici à la mi-2018. Le chiffre d'affaires de cette plateforme de e-commerce est rapidement passé de 700 000 dollars en 2012 à plus de 50 millions en 2014.

Le site de e-commerce Kaymu est déjà présent dans quinze pays africains. Par ailleurs, sous la marque CDDiscount, les groupes Casino, leader du e-commerce en France et Bolloré, leader de la logistique en Afrique, ont décidé de lancer un site de e-commerce afin de conquérir le marché africain. En outre «Made in Morocco», présentée comme «la plus grande plateforme de e-commerce jamais lancée en Afrique», offre un éventail riche et varié de produits 100% marocains.

Le secteur de la vente en ligne est donc en pleine ébullition sur le continent. Mais son développement demeure tributaire d'un accès accru à l'internet par la population. «Plusieurs experts prédisent que l'Afrique connaîtra le même type de saut technologique dans le commerce que dans la télécommunication: elle adoptera rapidement le modèle digital. Les entrepreneurs africains de la vente en ligne entendent bien rivaliser avec les leaders de la distribution classique», note William Ngandu. Avec une population en expansion rapide, l'émergence d'une classe moyenne importante et un nombre croissant d'utilisateurs d'Internet, l'évolution du commerce virtuel semble bien partie sur le continent. Cependant le manque de confiance du client dans le système de paiement, le défi logistique ou encore les risques de transactions frauduleuses sont susceptibles de constituer des obstacles au développement de cette nouvelle économie numérique. Néanmoins, même si le commerce en ligne en Afrique ne représente jusque-là que 2% du marché mondial, les perspectives de croissance restent prometteuses dans un continent où tout reste à faire et à construire.

TOGO :

Décollage difficile du e-commerce

La plupart des grandes enseignes de commerce électronique qui ont tenté l'aventure togolaise, comme Assigame.com, Assime24, etc... ont vite fait de mettre la clé sous la porte. La faute aux multiples contraintes qu'impose un marché exigu avec un pourcentage élevé d'analphabètes. Mais ces dernières années, certaines enseignes réussissent à émerger du lot, mettant à profit notamment l'essor des réseaux sociaux.

Selon le rapport 2016 sur l'économie de l'information qui vient d'être présenté à l'Université de Lomé par le professeur Anani Mensah, vice doyen de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FASEG), le Togo doit faire encore plus d'efforts pour améliorer sa cyber législation, la protection des consommateurs en ligne, la gestion des données liées à la vie privée ainsi que la cybercriminalité. Selon ce rapport 2016 qui aborde les défis du commerce électronique dans les pays en développement, le Togo est classé 118e, soit le dernier au classement.

Mais pour le Professeur Anani Mensah, la situation s'explique par le manque d'infrastructure nécessaire pour sécuriser le système, la cherté des technologies d'informations et de communication ainsi que de l'outil informatique dans le pays. Toutefois, il croit que ce type de commerce a de l'avenir et a plusieurs avantages. « Si le commerce électronique est développé au Togo, les acteurs peuvent avoir accès à des marchés qui ne sont pas faciles à atteindre géographiquement.

Ce type de commerce permet aussi la création d'emplois ».

Le commerce électronique connaît un essor rapide dans le monde. Ce commerce entre entreprise (B2B) présente un certain nombre d'avantages avérés notamment ceux d'augmenter la participation aux chaînes de valeur internationales. Le rapport 2016 sur l'économie de l'information a été élaboré par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

DEFIS IMPORTANTS

Un frein important au développement de l'e-commerce est le manque de confiance que les consommateurs ont envers ces plateformes. Il est dû à plusieurs facteurs : une cybercriminalité importante, un manque de confiance dans le système postal, le manque d'adressage de la ville et enfin la jeunesse des plateformes d'e-commerce.

La cybercriminalité est en effet répandue, notamment avec les « brouteurs ». Ainsi, les consommateurs

ont des réserves avant de rentrer



leur numéro de carte bancaire sur Internet. Pour pallier cette défiance vis-à-vis du paiement en ligne, la plupart des plateformes proposent un système de paiement par cash à la livraison, qui permet de ne payer l'achat qu'au moment de la livraison. Il n'est donc plus nécessaire pour le client de rentrer ses coordonnées de carte bancaire sur Internet. De plus, l'acheteur peut vérifier l'adéquation du produit avec sa commande avant de payer. Ainsi seul un faible pourcentage des commandes est payé

en ligne, le reste est payé à la livraison. Le volet logistique est confronté à une double problématique. Il faut d'abord importer les produits localement, la part des produits importés internationalement étant forte. Cet

import international rencontre des complexités additionnelles liées aux douanes et aux taxes, notamment. Il faut ensuite livrer ces produits aux domiciles des clients dans des pays où l'infrastructure routière ainsi que le système postal sont fréquemment limités.

LES RÉSEAUX SOCIAUX COMME PARADE

Ces dernières années, si la plupart des plateformes tendent à disparaître,

faute d'être rentables sur le long terme pour les promoteurs, un nouveau modèle émerge. Il s'agit de sociétés de ventes en ligne, qui n'ont pas de plateformes en ligne, mais qui utilisent un système bien rodé de centaines de vendeurs qui utilisent à profusion les réseaux sociaux. Il s'agit notamment de E-VENDEUR et de KIAKO par exemple.

La particularité de ces solutions est que ce ne sont pas des sites en ligne, mais des entreprises qui utilisent essentiellement Whatsapp et Facebook pour recruter les vendeurs, faire leur marketing et trouver les produits. Contrairement aux sites traditionnels d'e-commerce, ces plateformes ne proposent qu'un nombre limité de produits, et distribuent une grande partie de leurs revenus en commissions aux intermédiaires.

« Nous faisons un chiffre d'affaires de plus de trois millions chaque jour ouvrable, avec plus de trois cents commerciaux actifs » a confié à Focus Infos un des responsables d'E-VENDEUR.

Un modèle qui a de l'avenir, vu qu'il implique un grand nombre de personne et peut se passer de la plupart des contraintes du e-commerce traditionnel.

JCB

GROUPES ELECTROGENES

Silencieux, fiable et robuste.

De 8 à 3 300 KVA



Stock disponible chez
CFAO MOTORS

CFAO MOTORS TOGO
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

JCB

DEVELOPPEMENT A LA BASE :

Le modèle togolais salué à Genève

En marge des travaux de la 36^{ème} session du Conseil des droits de l'homme qui se déroule du 11 au 29 septembre à Genève (SUISSE), le Togo a partagé avec la communauté internationale ses acquis en matière de développement inclusif. Ce fut au cours d'un évènement parallèle organisé par les officiels togolais le 14 septembre au Palais des Nations et placé sous le thème : « ODD : pour ne laisser personne derrière, commençons le développement à la base »

En septembre 2015, lors de l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD), les pays membres des Nations Unies ont désigné le Togo comme l'un des deux pays pilotes pour l'expérimentation de la nouvelle approche en matière de planification du développement durable. De fait, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le pays a entrepris plusieurs activités en vue de l'intégration, de manière globale et coordonnée, des ODD dans sa stratégie et politique de développement en mettant un accent particulier sur les populations à la base, c'est-à-dire les couches les plus vulnérables. Ceci à travers le Programme national de renforcement des capacités et de modernisation de l'Etat pour la période 2015-2019, ayant pour vocation de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté et des inégalités. Son approche, fondée sur les concepts de développement à la base et d'inclusion, vise à contribuer significativement à l'atteinte des ODD et ne laisser personne derrière. C'est elle qui a été mise au débat le 14 septembre dernier en marge du Conseil des Droits de l'Homme.

REPONSES CONCRETES

Première à prendre la parole au nom de la délégation togolaise, la ministre Victoire Tomégah-Dogbé a expliqué à la centaine de participants qui ont pris d'assaut la salle de conférence archi-omble, le contenu des grands projets exécutés par le Togo en matière de développement à la base et les « lourds investissements » qui y ont été consentis.

Le ministère du Développement à la base apporte des « réponses concrètes aux besoins » des différents groupes cibles de la population à travers plusieurs programmes mis en œuvre tels que l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB), l'Agence Nationale de Volontariat (ANVT) et le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ).

Toutes ces actions structurantes de développement à la base, a souligné la ministre Victoire Tomégah-Dogbé, sont en train de contribuer directement et indirectement à l'atteinte des ODD par le Togo.

Elle a cité pour exemple, l'amélioration de l'Indice de Développement Humain (IDH) du Togo qui est passé de 0,44 en 2005 à 0,484 en 2016, la réduction significative de 6,63 points de l'incidence de pauvreté qui est passée de 61,7% à 55,1% entre 2006 et 2015 selon la dernière enquête

et la stabilité nationale, la volonté politique et le leadership national, la mise en œuvre de programmes et projets inclusifs, qui assurent une autonomisation effective des bénéficiaires, la mise en place de mécanismes adéquats de suivi de proximité, la parfaite collaboration et la synergie d'actions entre les acteurs, l'appropriation par les bénéficiaires des diverses initiatives et leur implication lors de la mise en œuvre des activités, l'implication des jeunes (plus de 70% de la population) dans la mise en œuvre

son expérience, et celle d'autres pays, pour renforcer l'implication des populations à la base et l'accompagnement qui leur est apporté » a conclu la ministre.

UN MODELE :

A la suite de la ministre Victoire Tomégah-Dogbé, monsieur Yves Manawé GNABA, directeur générale du Fonds National de la Finance Inclusive, a partagé les actions du FNFI mis en place pour rendre accessibles les services financiers de base aux pauvres, généralement exclus des systèmes financiers classiques donc de lutter contre l'exclusion financière. « Ce qui donne la possibilité à ces personnes vulnérables de disposer

Quant à Mme Mazalo KADHANGA, directrice générale de l'Agence nationale du développement à la base (ANADEB), elle a exposé le mécanisme d'intervention des Agences d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB), qui s'inspirent plus spécifiquement de la stratégie du Gouvernement en matière de décentralisation et de développement local en vue d'améliorer de façon durable les relations entre les Services publics et la Société Civile et partant les Droits de l'Homme, la Secrétaire d'Etat aux droits de l'Homme, Nakpa Polo est intervenue sur la situation des droits de l'Homme au Togo en lien avec les ODD.

Les participants à cette rencontre ont félicité le Togo pour toutes les initiatives mises en œuvre pour réduire la pauvreté des populations et favoriser le développement inclusif. Rosemary Mc Corney, ambassadrice du Canada aux Nations-Unies, de même que Eloi Laourou, Ambassadeur du Bénin ont souhaité que les expériences togolaises en la matière soient partagées, y compris à travers une visite au Togo pour que les pays de la sous-région s'en inspirent.

Le représentant de la Commission Africaine auprès du Conseil des droits de l'Homme, l'Ambassadeur de France, de Chine et plusieurs personnalités du monde diplomatique se sont également dit impressionnés par les initiatives du Togo en matière de développement inclusif et ont souhaité que ses expériences soient davantage partagées avec les autres pays.

HAUT NIVEAU.

Pour le gouvernement togolais, l'objectif de cette initiative était de partager avec la communauté internationale l'approche du Togo pour un développement inclusif et durable à travers le concept du développement à la base. Il s'agissait de mettre en lumière les mécanismes établis par le pays avec le soutien du PNUD dans sa mise en œuvre des ODD tout en montrant que le concept de développement à la base traduit en action sur le terrain de l'ODD de base de « ne laisser personne derrière », tout en renforçant les droits humains. Objectif atteint selon Mme Ndiaye Khardiata Lo, représentante résidente du Programme des Nations Unies (PNUD) qui a accompagné la délégation et dont l'organisation accompagne les autorités togolaises.



Mme Victoire Dogbé au centre et Mme Khardiata Lo N'Diaye à l'extrême droite

QUIBB (Questionnaire Union des Indicateurs de Base de Bien Etre), la réduction des inégalités comme en témoigne le coefficient de Gini qui est passé de 0,361 à 0,380 sur la période 2006-2015, l'augmentation du taux d'inclusion financière des personnes vulnérables qui est maintenant de l'ordre de 60% de la population, la baisse du taux de chômage des jeunes (15-35 ans) de 8,5% en 2011 à 3,4% en 2015.

Tous ces efforts ont permis de placer le Togo en tête des huit pays de l'UEMOA, s'est elle réjouit.

Pour accélérer la marche du pays vers l'atteinte des ODD sur lesquels se base le plan de développement durable en cours de finalisation, la ministre du Développement à la Base a promis que le gouvernement continuera à « renforcer les piliers qui représentent les facteurs de réussite identifiés à ce jour ». Ces piliers, a-t-elle énuméré, sont la paix

des initiatives de développement, l'affectation accrue des ressources nationales pour le soutien aux priorités des populations à la base et des populations vulnérables en lien avec les OMD et les ODD.

Ces résultats positifs, a-t-elle souligné, confortent le Togo dans la poursuite de ses objectifs qui est d'assurer durablement un accès universel de toutes les communautés au « minimum vital commun » à l'horizon 2032. Le Togo, a insisté Mme Tomégah-Dogbé, est conscient que la pauvreté extrême accroît l'exposition et la vulnérabilité de populations aux phénomènes d'instrumentalisation dangereuses tels que l'extrémisme et le radicalisme, le populisme, et aux trafics de tous ordres tels que le trafic des personnes et des migrants.

« Notre pays est déterminé à accélérer la réalisation des ODD en innovant et en capitalisant sur

désormais de ressources financières pour mener une activité génératrice de revenus, ce qui permet donc la création de richesses au niveau de ces populations et donc la lutte contre la pauvreté en lien avec l'ODD N°1 qui vise l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim » a-t-il argumenté.

« Les ménages surtout des milieux ruraux et très reculés disposent de beaucoup plus de moyens financiers pour faire face à leurs besoins fondamentaux (alimentation, santé et bien être, éducation des enfants) et améliorer ainsi, leurs conditions de vie : ils mangent sans difficulté et plus régulièrement et continuent à exercer leurs activités, ils assurent leurs soins de santé et ceux de leurs enfants en lien avec l'ODD N°2 qui vise l'élimination de la faim, et l'ODD N°3 qui vise la bonne santé et la promotion du bien-être à tous » a-t-il expliqué aux participants.

PLEIN FEU SUR LES CAMBISTES : Ceux qui manient les devises

Patrick SANGA
Stagiaire

Trouver des devises étrangères en circulation hors du circuit des banques au Togo alors que ce ne sont pas ces devises qui ont cours dans le pays. C'est bien possible et c'est la matière première des cambistes, ceux-là qui vendent et achètent de l'argent. Focus Infos a enquêté sur le marché noir de la monnaie, comme on l'appelle souvent, pour vous livrer les particularités du changement de devises hors du circuit des banques.

Selon la mesure N°09/2010/CM/UEMOA de la Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), les voyageurs qui se rendent dans un pays étranger ne peuvent échanger que la valeur maximale de deux millions de FCFA en devises étrangères pour leur permettre de pouvoir disposer de l'argent liquide une fois arrivés à destination. En l'état, on se retrouve très vite en manque d'argent si on a des courses à faire avant de pouvoir se diriger vers une banque dans le pays de destination. Il faut donc, dans la plupart des cas, pour ceux qui voyagent, se tourner vers les cambistes (si vous préférez monnayeurs) du marché noir pour avoir plus de devises avec les risques qui vont avec.

Ainsi une bonne partie des vendeurs et acheteurs d'argent ont du travail, et certains, compte tenu de leur ancienneté et de leur expérience, arrivent plus ou moins aisément à faire de bonnes affaires avant de rentrer chez eux le soir. Non, le soir venu les activités ne s'arrêtent pas pour autant. Ils sont en mesure de travailler la nuit et c'est là un des avantages qu'ils ont par rapport aux banques qui ferment généralement vers 17h.

DE LA DISPONIBILITE DES DEVICES ETRANGERES

«Il m'arrive souvent qu'une fois dans une agence de banque de la place, le guichetier me redirigent vers une autre agence faute de disponibilité de devises étrangères suffisantes. Aussi, puisque la limite c'est seulement deux millions, j'ai très souvent recours aux cambistes ici au grand marché pour avoir plus de devises». C'est un client régulier qui s'est exprimé ainsi à la question de l'opportunité d'échange des devises sur le marché noir. Ainsi, pour avoir plus et avec moins de «protocoles» beaucoup se tournent vers les cambistes privés ou non officiels. En effet, pour pouvoir échanger le F CFA contre une monnaie étrangère dans une banque au sein de l'espace UEMOA, il faut nécessairement présenter son passeport avec un titre de voyage valide ou/et le visa du pays dans lequel on se rend avant même d'avoir la possibilité d'échanger seulement deux millions.

Sur le marché parallèle, c'est plus

rapide, moins compliqué et surtout ces cambistes non officiels vendent plus de devises que ce qui est permis par les directives de la BCEAO par voyageur. Où ces cambistes trouvent-ils les devises étrangères ?

Le principe est simple et dérive de celui sacro-saint de l'offre et de la demande. Acheter à un taux et vendre à un autre un peu plus élevé. Ainsi, pour avoir des devises étrangères, les cambistes s'adressent généralement aux arrivants généralement aux portes d'entrée du pays comme les frontières, port et aéroport. Ils ont aussi recours aux gros fournisseurs qui servent en ce moment d'intermédiaires.

Un ghanéen qui arrive à la frontière de Kwadjoviakopé doit échanger ses cedis (devise du Ghana) contre le CFA. Ainsi, le cambiste lui achète à un taux bas ses cedis. Un togolais qui veut se rendre au Ghana doit échanger ces CFA contre la monnaie



Un cambiste en action

ghanéenne. Le cambiste lui vend à un taux un peu plus élevé le cedis précédemment acheté. Ceci s'apparente à un jeu mais c'est ainsi du matin au soir, les monnayeurs procèdent. À chaque fois, une différence de 0,1 voire 0,2 est retenu sur cent. Une fois les devises acquises, ou bien avant même de les acheter, il se pose une question du taux de change.

DES TAUX LARGEMENT NEGOCIABLES SUR LE MARCHÉ PARALLELE

Dans les institutions bancaires, les taux de change sont fixés par les banques centrales qui émettent les devises. Elles le fixent en contrôlant la masse monétaire des différentes devises concernées. Ainsi à un instant

T, échanger le F CFA contre le dollar américain au Togo comme au Sénégal ou en Côte d'Ivoire dans une agence de banque officiellement établie, se fera au même taux qui est fixé par la Banque centrale américaine et la BCEAO. Par contre sur le marché parallèle, on achète et on vend souvent en tenant compte de la tête du client et aussi de sa régularité. Bref, on négocie abondamment les taux. Situation curieuse, il y a une certaine uniformité des taux aussi là.

C'est ainsi qu'au même moment, en demandant à deux cambistes différents, l'un à la frontière de Kwadjoviakopé et l'autre au grand marché de Lomé les taux auxquels ils échanger telle devise contre telle autre, ils donnent des valeurs sensiblement similaires. Comment arrivent-ils à coordonner leurs taux qui sont visiblement presque les mêmes au même moment et presque toujours différents des taux officiels ?

Le bouche à oreille est encore efficace dans bien des domaines. Dans le monde des monnayeurs ambulants, il est un excellent outil. «Pour connaître les taux quand j'arrive le matin, je considère le dernier auquel on a échangé la veille et je demande à mes camarades qui sont là avant que je n'arrive combien ils achètent telle devise. En fonction de tout ceci je fixe mes taux et je commence ma journée» nous confie le cambiste rencontré au cours de cette enquête.

En plus de la bouche à oreille, il y a le téléphone qui joue un grand rôle. Il permet aux gros fournisseurs de devises de communiquer aux cambistes qui sont leurs clients, les taux qu'ils vendent les différentes devises à un instant donné. Un troisième canal utilisé pour se mettre

au parfum des taux en vigueur est l'Internet. En effet, il existe différentes plate-forme en ligne qui permettent à tout visiteur de se renseigner sur les taux officiels et aussi sur celui auquel les cambistes du marché parallèle échantent.

Les habitués du marché parallèle de change ne font même plus le déplacement des banques parce que «les taux sont négociables et toujours plus avantageux que dans les banques» nous a confié un Alhadji qui était venu prendre du dollar pour ses commandes en Chine. Même si, selon les dires de ce client, c'est plus avantageux, beaucoup vilipendent les monnayeurs ambulants en les taxant de voleurs. Il se pose ainsi un problème de sécurité des transactions.

Avantageux mais moins sécurisé

C'est un constat général. Dans les agences officielles de banque, il est quasiment impossible de se faire remettre des billets de contrefaçon ou «fabriqués» qu'il s'agisse du FCFA ou de devises étrangères. Au marché parallèle de change, il y a rarement des détecteurs de faux billets. Les rares endroits où on les retrouve, ils sont délaissés pour aller vite. Aussi, dans les cas où l'argent n'est pas beaucoup pour le compter à la machine, on les manipule en faisant confiance au toucher et la vue. C'est donc risqué d'avoir recours occasionnellement à un cambiste ambulant. Soit les billets peuvent être des faux, soit le montant ne sera pas celui calculé. Tellement, certains monnayeurs sont fourbes, ils n'hésitent pas à tromper la vigilance de leurs clients pour leur remettre moins de la somme qu'ils devaient.

Au-delà de cet aspect sécuritaire, c'est souvent arrivé que des billets en circulation soit épinglés comme ayant été l'objet d'un vol et leur numéro de série signalés. Alors que sur le marché noir, tous les billets

sont vendus et sont achetés sans aucun contrôle de leur provenance, les nationaux une fois à l'étranger éprouvent des difficultés à disposer de leur argent comme ils veulent. Soit à cause de leur numéro de série, soit parce qu'ils sont faux. Il urge donc de faire beaucoup attention à là où on se rend pour avoir des devises étrangères. Mais les alternatives aux Togo sont-elles toujours disponibles ?

DE LA NECESSITE DE MIEUX RÉGLEMENTER UN SECTEUR PLEIN DE POTENTIEL

Au total nous avons dénombré moins de dix bureaux forex dans tout Lomé. Nous pouvons nous tromper sur ce chiffre. Cependant, il démontre largement la faible présence de ces établissements légalement et officiellement établis, en dehors des agences de banques, et qui ont pour but d'aider ceux qui le désirent à échanger des devises étrangères contre celle nationale et inversement, avec des mesures de sécurité requises et une certaine confiance. Au grand marché de Lomé, il existe des dizaines de personnes, hommes et femmes qui peuvent être qualifiés de cambistes.

Chaque jour, ils font des chiffres d'affaire insoupçonnés. Ils sont, comme le langage nous le permet de dire, dans l'informel. Rares sont ceux d'entre eux qui paient un quelconque impôt. Aussi, vieux et jeunes vivent toute leur vie à vendre et à acheter de l'argent sans que l'État ne sache combien ils gagnent, comment les taxer et surtout, surtout s'ils sont en règle dans leur activité alors que la sécurité publique est du ressort de l'État.

Il n'est pas à oublier que quand on parle de blanchiment d'argent, c'est dans ces genres de circuits que des milliards se perdent chaque année sans qu'on ne les retrouve jamais puisqu'aucun système de traçabilité n'est mis en place.



MORGUE : (Suite)

Albert AGBEKO

Comment prend-on soin des corps de nos défunts ?

CROYANCES ET RITES :

Pendant l'habillement du corps a aussi lieu régulièrement le prélèvement des cheveux et des ongles du défunt. Les morguiers peuvent le faire et remettre ces éléments métonymiques du défunt au proche souvent présent à côté d'eux à ce moment, ou un membre de la famille peut demander à réaliser ces prélèvements lui-même. Cette pratique reste importante pour les morts originaires de certaines parties du Sud-Togo. En effet, dans ces régions, c'est souvent avec le support des ongles et des cheveux des défunts que sont effectués les rites funéraires lignagers qui assurent l'intégration du mort à la communauté des ancêtres. Bien que les Églises évangéliques et pentecôtistes, ou prophétiques du type du christianisme céleste, ainsi que certains milieux catholiques et musulmans, refusent le prélèvement des ongles et des cheveux sur les défunts, cette pratique perdure.

L'habillement des corps s'achève par le passage aux morts de la tenue, généralement riche et claire, choisie pour l'exposition du défunt et son inhumation. Les défunts sont gantés mais non chaussés, car, pour beaucoup, un mort chaussé pourrait se faire entendre encore après son enterrement dans la maison mortuaire où il a été exposé. Le corps est ensuite transporté dans son cercueil où les mains lui sont croisées sur la poitrine, un chapelet éventuellement passé entre les doigts.

À ce moment aussi, la famille peut, mais cela semble rare, profiter de l'intimité relative de la morgue pour demander à être laissée seule dans une pièce avec le défunt afin de « charger » le corps (ce qui peut aussi, bien évidemment, se faire à d'autres moments, en particulier pendant les rituels qui réunissent les proches dans la pièce d'exposition du corps, ou juste avant la fermeture du cercueil). En particulier, si on suspecte qu'un

envoûtement est la cause de la mort, des « talismans » peuvent être dissimulés sur le défunt pour l'aider à se venger.

Et d'après plusieurs morguiers, l'intérieur des gants semble un lieu privilégié de placement de ces talismans, car cela les rend invisibles pendant l'exposition du corps, mais aussi, probablement, les situe sur celui-ci comme directement disponibles au mort.

Autre cas rare, certaines morts (violentes) nécessitent des rites spécifiques et sont destinés à ce que d'autres décès du même type ne se reproduisent pas dans la famille du défunt. Lorsque, dans certains contextes (par exemple, lorsqu'une partie de la famille est opposée, en

C'est le moment où la famille venue chercher le corps, parfois accompagnée de coreligionnaires du défunt, peut se recueillir un moment, si du moins on n'est pas à une heure d'affluence où deux ou trois corps voire plus sont parfois remis simultanément aux leurs dans cette pièce.

Certains prennent des photos avec le mort ou filment déjà cette première scène de la journée des funérailles. D'autres glissent discrètement à l'oreille gauche du défunt d'ultimes recommandations ou lui murmurent une sollicitation. D'autres encore organisent une prière. Les chrétiens célestes enfin organisent normalement une petite cérémonie de quelques minutes, avec chants, prières et encens.



Table sur laquelle le défunt reçoit son dernier bain

particulier pour des motifs religieux, à la tenue de cette cérémonie), ces rites doivent être effectués discrètement, les membres de la famille présents et les spécialistes rituels requis peuvent demander à traiter le corps dans l'enceinte de la morgue, le sacrifice nécessaire étant alors effectué dans la cour.

Après la mise en bière du corps, le cercueil est apporté dans la pièce prévue pour l'exposition des corps.

Mais le moment de l'exposition dans cette pièce ouverte sur l'extérieur est aussi celui où les familles apprécient le travail des morguiers et la mise en scène du mort qu'ils ont réalisée. Et certaines familles prévoient à cette occasion de leur donner quelque chose. Ce bref moment d'exposition est aussi souvent l'occasion de la réalisation des premières images des funérailles par les inévitables cameramen et photographes employés

pour l'occasion par les familles. Mais l'exposition du corps à la morgue ne dure généralement que quelques minutes ou une demi-heure le plus souvent. L'intimité du lieu est limitée, beaucoup n'aiment pas rester à cet endroit, et le mort est attendu au lieu de son exposition : les familles ne s'y attardent pas.

Aujourd'hui avec des veillées de prières et de chants avec corps présent, les familles préfèrent retirer les corps la veille mais dans la majorité des cas, c'est le jour même des obsèques que le corps d'un défunt est sorti du frigo où il était conservé. Il est alors apprêté par des proches qui le lavent et l'habillent. Dans certaines coutumes, ce sont des aînés ou des personnes de l'âge du défunt, proches ou amis intimes, qui le lavent, car un cadet ne saurait voir la nudité de son aîné. Et lorsque la famille délègue néanmoins la toilette du corps à un morguier, celle-ci se fait nécessairement en présence de parents. C'est ce dernier qui donne le premier coup de savon symbolique dit « l'enlèvement de la saleté » en lui lavant certaines parties du corps avant que le morguier ne prenne la relève.

On soupçonne en effet ici aussi les morguiers de chercher à conserver des restes du défunt (l'eau de la toilette, des habits, des cheveux ou des rognures d'ongles) pour les revendre à des féticheurs et autres manipulateurs du pouvoir des morts.

RUMEURS

Les rumeurs les plus folles courent sur la morgue et les morguiers : ceux-ci seraient des saoulards et des drogués. « Faux », répond Sassou. « Des gens distillent cette information pour légitimer le fait qu'ils boivent. Si tu ne veux pas boire tu ne bois pas. La preuve moi je ne bois pas, je ne fume pas. Je suis propre et je n'ai pas recours à des gris-gris ».

La morgue serait aussi selon ces mêmes rumeurs le lieu de pratiques nécrophiles et d'un trafic destiné à alimenter les « féticheurs » en crânes ou autres parties humaines. Il y a quelques années, nous a confié un ancien directeur de l'hôpital de Notsè, un cadavre bossu a disparu du frigo de l'hôpital de la ville, le morguier suspecté d'être complice a été condamné. Mais depuis le corps n'a pas été retrouvé. Les morguiers profiteraient de leur proximité avec les cadavres pour faire des prélèvements et des manipulations occultes sur les défunts afin que ceux-ci ne puissent pas nuire à ceux qui

sont impliqués dans leur disparition. Des morts se réveilleraient et des voix se feraient entendre depuis les frigos ; on noterait même parfois des bruits de pas suspects, etc.

A la morgue publique d'Aného, on n'aime pas trop communiquer sur le sujet. « Je suis ici depuis plus de 20 ans mais je n'ai jamais vu des morts. Peut être je n'ai aucune relation avec eux c'est pourquoi je ne les vois pas. Mais j'ai appris qu'il y a certains collègues qui font des choses pour les voir. Je vais dans la salle même à minuit ou à 1h du matin pour prendre des brancards je n'ai jamais croisé un », lance tout de même Sassou.

A la morgue privée de la même ville, on est plus bavard : « certaines nuits, on entend des bruits dans les couloirs. Mais quand on y va, on ne voit personne. Mais on a l'impression d'avoir croisé quelqu'un. C'est notre métier, nous n'avons pas peur. Nous savons comment gérer ça », admet Dossavi. Et de poursuivre que parfois des cadavres de morts violentes n'acceptent pas qu'on les mette dans le frigo. « Mais si vous les forcez, vous constaterez après que le corps se courbe ou même qu'il gêne les membres de sa famille qui viennent les chercher le plus souvent le lendemain ».

Quant aux prélèvements occultes, notre interlocuteur hésite et balbutie : « C'est vrai à certains endroits ça existe mais chez nous ce n'est pas possible. Nous sommes du privé et nous mettons plus de garde fou pour n'avoir pas de problème. C'est pourquoi les effets des cadavres sont incinérés en présence des parents. Tout ce qui est sur le corps de la personne, nous demandons à la famille de l'enlever ».

Celui qui totalise plus de 11 ans d'activité dans le domaine, ne laisse pas de doute sur le fait qu'il faut se protéger avant d'exercer le métier. « Un féticheur peut mourir et on va l'amener à la morgue. Tu ne sais pas quel esprit l'habite ni ce qu'il a fait avant de mourir. Tu vas travailler sur son corps. Or l'homme a une entité négative et positive. Entre les deux on s'expose, car on ne sait lequel domine. Donc il faut se protéger. C'est pourquoi nous nous préparons ».

De fait, les morgues servent de support à tout un imaginaire qui projette là ses appréhensions les plus vives. De ce point de vue, l'institution est victime du soupçon perpétuel qui est l'une des caractéristiques majeures de l'habitus divinatoire.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Edem QUIST
Essénam KAGLAN

- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773

- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

TEXTILE TOGOLAIS : Des tissus prisés mais peu connus

En marge de la session ministérielle du 16^e Forum de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) qui s'est tenue début août à Lomé, les Etats-Unis d'Amérique ont signé l'accord « Visa textile Togo-Usa » devant faciliter l'accès des produits textiles togolais au marché américain. Si les deux parties se sont félicitées de cette convention, il n'en demeure pas moins que le textile togolais demeure encore peu connu, y compris sur le marché local, malgré qu'il soit très prisé auprès des initiés.

La production textile du Togo n'est pas morte avec la faillite des industries du secteur notamment l'usine de Datcha qui produisait en son temps «Togotex». Des artisans togolais, seuls ou parfois en coopérative, avec dextérité et dévouement, malgré le peu de moyens dont ils disposent, ont pris la relève et font face à la déferlante du textile chinois sur le marché.

Au Togo, l'art du tissage remonte à des temps ancestraux. Jadis se transmettant de génération en génération, le tissage a vu aujourd'hui le nombre de ses pratiquants diminué. Ils ne sont plus que quelques centaines, des gardiens du temple de cette connaissance, recrutés dans les cours des maisons ou des rues, a encore détenir le secret du tissage traditionnel.

La production artisanale, c'est au bout de patience et parfois à l'épuisement que naissent des bandes de tissus aux couleurs improbables et aux motifs des plus simples aux plus compliqués, signe de créativité de l'artisan togolais.

KENTE ROYAL

Il existe une diversité de tissus togolais. Mais le kente et le batik se détachent du lot. Bien que produit artisanalement, le kente, dont le Togo partage la paternité avec le Ghana, est l'un des tissus africains les plus célèbres et les plus connus du monde. Au Togo, il est produit principalement dans les régions Maritime et Plateaux. Mais on le trouve également dans les Savanes et Centrale.

Autrefois, réservé aux chefs traditionnels, aux reines mères lors des enterrements royaux, des processions et festivals, l'usage du kente a évolué aujourd'hui et s'est même démocratisé puisque chacun, peut s'en vêtir jusqu'à des occasions banales.

La technique de production consiste à tisser des fils de coton ou de soie entre eux. Il s'agit en général de fils de plusieurs couleurs, chaque couleur ayant sa signification.

À l'issue de cette première étape de tissage, on obtient de longues bandelettes qui sont cousues les unes près des autres pour obtenir le pagne en lui-même. Jadis le nombre de bandes indique la position sociale.

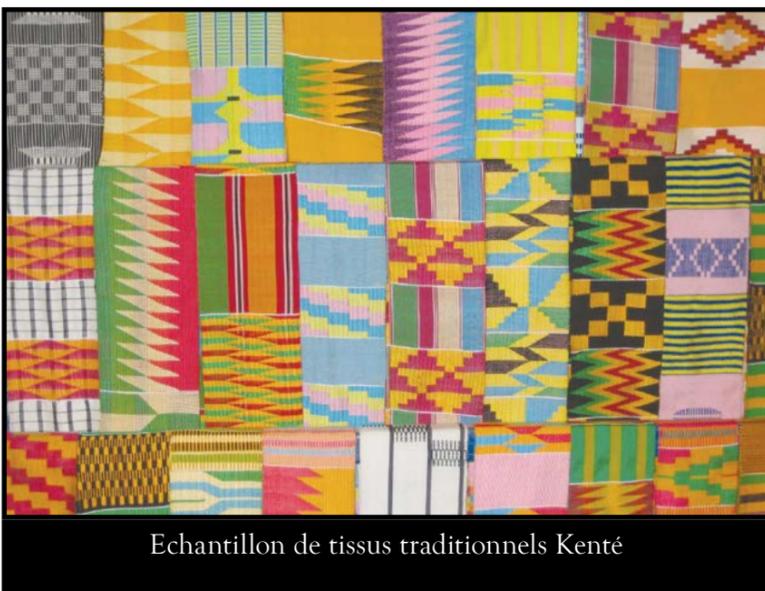
« Le kente fait au Togo par les

valeurs artisans est de meilleure qualité que ce que nos bonnes dames importent de la Chine et quelques fois de l'Europe. Puisque le pagne fait au Togo est essentiellement tissé artisanalement, il y a un soin qui est apporté dans le processus de fabrication. Les teintes naturelles par exemple sont nettement de meilleure qualité et se conservent mieux que les tampons de couleurs posés en série sur les pages importés surtout de Chine », nous a confié Fanlome Koami, tisserand de pagne Kenté reconverti en vente de ces pagnes.

Pour se procurer en gros et en

pagnes teintés ».

Le prix de vente de ce pagne varie de 15 000 à 70 000 F en fonction de la qualité. Le plus souvent ce coût n'est pas à la portée de la population togolaise qui le trouve trop exorbitant par rapport à ce que propose la concurrence. « La question du coût de nos productions artisanales m'interpelle beaucoup. L'appréciation du côté des consommateurs est juste parce que le niveau de vie ne permet pas forcément de pouvoir s'offrir des articles de qualité puisque la qualité a un coût. Il sera aussi intéressant voire important d'apprécier la situation



Echantillon de tissus traditionnels Kenté

détail ces pagnes exclusivement faits au Togo, il faut se rapprocher des groupements d'artisans ou villages artisanaux particulièrement à Kpalimé, ou Atakpamé. Mais il y a aussi des grossistes qui sont dans les différents marchés de Lomé.

« Ma mère est une tisserande depuis que je suis toute petite. Elle tisse des pagnes traditionnels qu'on appelle kente. Les fils qu'elle utilise sont de différentes qualités. Ainsi, les prix varient par rapport à la qualité des fils utilisés », témoigne Zenabou, cette jeune native de Sokodé, ville réputée pour son tissage. Des pagnes de ces tisserands servent à coudre les tuniques ou les grands boubous brodés que portent, les jours de fête, les chevaliers Tem juchés sur leurs chevaux ou les dames lors de la danse Adossa-Gadao.

Elle ajoute : « C'est une manière de révéler aux autres la richesse de chez nous et de se démarquer. Il est vrai que ces pagnes sont produits partout, mais chaque coin a sa marque. Moi, je connais l'original, ce ne sont pas des

du côté des producteurs », relativise Mme Lénina Adjoavi CODJO, une créatrice.

Même si le kente peut s'avérer une étoffe difficile à manier en couture de part son épaisseur, les créateurs et stylistes se donnent à cœur joie de l'utiliser pour proposer des produits originaux: vestes, jupes, robes, boutons de manchette,... Tout y passe! Pour le bonheur des amoureux de cette étoffe.

De plus, depuis quelques années, les fabricants de wax africains ont eu la merveilleuse idée de produire des pagnes wax avec des imprimés qui font penser au kente. C'est une bonne aubaine pour les stylistes qui peuvent ainsi proposer plus facilement des créations originales inspirées du kente, reconnaît Fall, un styliste.

BATIK

L'autre tissu togolais apprécié tant sur le plan local qu'international est le batik. On reconnaît le batik togolais par sa texture lisse et la technique de teinte traditionnelle. Semblable par

exemple à celui fait au Ghana ou en Côte d'Ivoire, le batik togolais est reconnaissable à la vue et au toucher.

L'un des centres de production dans le domaine est « Aklala Batik » de Mme Chantal Donvidé. Situé à Kpalimé, ce centre est spécialisé dans la fabrication de tissus batiks, vêtements, sacs, accessoires d'intérieur, bijoux. Très demandé à l'international, en Europe, aux Etats-Unis, le pagne Batik togolais par l'entremise du centre de Mme Chantal Donvidé a réussi à décrocher un marché régulier pour les Etats-Unis.

BONNE SANTE

Globalement, le textile « made in Togo » se porte bien. Aussi, mieux au niveau régional parce qu'il y a des femmes venant du Ghana, du Nigéria, même du Burkina qui viennent acheter des pagnes tissés au Togo. Malgré cette reconnaissance à l'international, l'un des défis auxquels doit faire face les producteurs, est d'arriver à stimuler la consommation massive au niveau

local. Il faut que le Togolais, y compris les plus hautes autorités commencent par « consommer produits togolais » pour que les prix baissent. Tout le contraire du Ghana et du Burkina Faso, le Togo manque cruellement d'une identité vestimentaire. « Il faut que la consommation soit plus élevée. Il faut que les togolais s'intéressent plus au textile made in Togo », suggère Mme Codjo.

Et de poursuivre : « Aujourd'hui la production est artisanale. Tant que les producteurs ne vendent pas, la production restera artisanale. Par contre s'ils arrivent à écouler le peu de textile qu'ils produisent, ils auront de l'argent pour investir dans la main d'œuvre et des machines, ce qui va augmenter la production et permettre de baisser les prix pour le consommateur final ».

En attendant, les producteurs espèrent à une renaissance des usines de fabrication de textile qui viendra donner un coup d'accélérateur au secteur.

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

18%
10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIK
www.ctr.tg

MEDIAS :

Les 10 propositions du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) pour une presse professionnelle et viable

Né de la fusion de quatre (04) organisations représentatives des dirigeants de médias, l'Association Togolaise des Patrons de Presse (ATOPAP), le Conseil Togolais des Editeurs de Presse (CTEP), l'Organisation des Editeurs de Presse Indépendante (OREPI) et l'union des Radios et Télévisions Libres (URATEL), le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a été porté sur les fonds baptismaux en décembre 2007.

A l'occasion de la célébration du dixième anniversaire, le CONAPP a rendu public un Mémoire. Celui-ci dresse l'état des lieux de la presse au Togo. Et en 10 propositions, trace des pistes pour la rendre plus professionnelle et viable. La publication de ce Mémoire marque le début des activités devant meubler les festivités marquant la célébration des 10 ans de l'organisation, qui s'étendront de septembre à décembre, avec une soirée de gala comme apothéose.

Les dix propositions portent sur la création d'un organe de

presse écrite avec l'exigence d'une formalisation plus accrue, de l'intégration de la presse en

avec un contrôle plus strict du profil des postulants à la profession qui devraient désormais faire valoir un niveau minimum BAC ou 5ans d'expérience.

Le Conseil donne une place centrale à la formation des journalistes avec l'idée d'écoles et instituts subventionnés et la promotion de l'excellence à travers des prix. Pour le financement

de la presse, le maintien de l'aide de l'état tel qu'il existe aujourd'hui a été évoqué, aux côtés d'un Fonds

d'aide à la presse, aux conditions d'attribution plus strictes.

Le sujet de la distribution des journaux, un des obstacles majeurs au développement de la presse, a été pris en compte avec la mise en place de messageries, temporaires et définitives.

La réforme de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication est proposée, de même celle de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) ou encore la restructuration de la Maison de la Presse.

La place des organisations de presse est évoquée ainsi que la définition des critères de leur représentativité.

(Le mémoire peut être téléchargé sur le site www.conapptogo.com).



Jean-Paul AGBOH, Président du CONAPP

LIVRÉ TOUT COMPRIS ET CLÉ EN MAIN



Véhicule à faible kilométrage

+12 Mois de garantie

+12 Mois d'assurance

+12 Mois d'entretien gratuit

19 950 000*
Fcfa TTC

*Stock limité



Bd Eyadema, BP 332 Lomé
Tél.: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Grant Thornton-Togo «in the community» pour des actions sociales

Patrick SANGA
Stagiaire

Les jeudi 14 et vendredi 15 septembre derniers, le cabinet d'audit, de conseil et d'expertise comptable Grant Thornton, sa branche du Togo, a organisé deux journées dénommées «Grant Thornton in the community». L'occasion pour la structure de mener des actions de bienfaisance dans sa communauté d'implantation.

L'apothéose de ces deux journées organisées par le cabinet d'audit a été le vendredi 15 septembre. Nous sommes non loin de la National N°1, à une centaine de mètres de la route. Au kilomètre 20 de Lomé et 10 de Tsévié, chef-lieu de la région maritime, Adétikopé. C'est là que M. Valère K. HONYIGLOH-HOSSOU, directeur de Grant Thornton Togo et toute son équipe ont passé la journée. «Je pense que si je n'avais pas été comptable, j'aurais travaillé dans le social parce

que c'est une cause qui me tient particulièrement à cœur. On dit souvent que si vous avez la chance que la société vous donne quelque chose, il vous faut aussi donner en retour à la société. C'est dans cet esprit que s'inscrivent ces deux journées Grant Thornton in the community » a confié le directeur général.

Outre donner leur temps, leur tendresse et leur amour aux enfants, le directeur et l'équipe

qui l'a accompagné ont aussi fait parler leur générosité. Au cours de cette journée, environ une soixantaine d'enfants du Centre de Développement des Enfants (CDE) de la Charité vie profonde de Adétikopé ont passé selon les termes de Melissa SAMA, présidente de l'association Enfants Espoir pour Tous (EEPT), partenaire du CDE «une journée plaisante et riche en émotions».

En effet, de 10h à 15h, les enfants



Le directeur de Grant Thornton, Valère K. HONYIGLOH-HOSSOU en train de servir les enfants



Photo de famille avec des enfants tout heureux

ont eu à faire des cours ludiques d'origami avec plusieurs figures exécutées sous l'œil pétillant de bonheur de ceux-ci. Ils ont participé à des concours de danse improvisés qui ont révélé de bons danseurs et danseuses en herbe, fait des jeux de chaise musicale avec des cadeaux gagnés à chaque fois, ce qui a permis à ces êtres fragiles de se recréer.

Ensemble, l'équipe de Grant Thornton, les responsables du CDE ainsi que les enfants ont déjeuné dans une ambiance très gaie après les jeux, ce qui a eu pour effet d'épanouir les enfants. «Je suis content. Les tontons et tata sont gentils» a laissé échapper un bout de chou entre deux repas.

Le meilleur pour la fin, la soixantaine d'enfants du centre, a reçu chacun un sac d'écolier avec les fournitures scolaires. Un lot de médicaments a été remis au CDE et réceptionné par son coordonnateur Joseph AMEKPO qui s'en est félicité : «c'est une joie pour nous de pouvoir compter sur l'association EEPT et son partenaire Grant Thornton pour redonner du sourire à nos enfants». Appelant à plus d'implication dans le social par tous, les responsables de Grant Thornton ont fait leur part à travers ces deux journées en permettant aux enfants défavorisés de Adétikopé de garder le sourire, un souvenir heureux de leur passage, et aussi des fournitures scolaires pour la rentrée prochaine.

Course populaire pour la paix

«Rien ne vaut la paix. C'est dans la paix et seulement en paix que le Togo peut avoir un développement durable». Tel est le maître mot d'une course populaire organisée par le «Mouvement des Jeunes pour la Paix» (MJP) très tôt le samedi 16 septembre dans les rues de Lomé.

Débutée à Agoè « Leader price », la course populaire qui a rassemblé plusieurs jeunes tous habillés en blanc portant au dos le slogan du MJP «Ne touchez pas à ma paix» a entraîné une foule nombreuse jusqu'au terrain du lycée d'Agoè. Ponctué de quelques arrêts pour permettre au groupe de rester ensemble et aussi rappeler à tous les participants le principal message, «la paix», la course populaire n'a pas laissé indifférents les riverains des différentes artères empruntées ce samedi matin. Certains se sont même joints au groupe, et ensemble, les participants ont mouillé leur t-shirt blanc pour la paix.



Foule de jeunes lors de la course

«La paix, la paix, la paix...» ne cessait de répéter l'animateur principal qui tout au long du trajet, a appelé les jeunes à cultiver la paix, seul gage de quiétude pour le développement durable de notre pays, «l'or de l'humanité». Ainsi, dans une ambiance bon enfant,

avec des chansons prônant la paix et l'acceptation de son prochain, la course populaire qui s'est ébranlée d'Agoè « Leader price » est passée par le pont de croisement entre la Nationale N°1 et le grand contournement, s'est poursuivie

sur la route d'Agoè Assiyé avant d'atteindre son point de chute le terrain du lycée d'Agoè.

Là, les premiers responsables du MJP ont pris la parole pour remercier les jeunes d'être sortis

nombreux et surtout mieux expliquer les raisons de la naissance d'un tel mouvement. Jean-Claude LAMÉGA, porte parole du MJP,

après avoir reconnu que le Togo notre pays traverse depuis près d'un mois une période de turbulences, il a fait passer le message de la paix qui est à la base du mouvement et décliné l'objectif de la course. «Le mouvement c'est pour la paix. C'est

seulement dans la paix que nous pouvons construire le Togo. Nous voulons la paix dans nos maisons, sur nos lieux de travail, la paix partout au Togo» a-t-il ajouté.

Après la sueur due à l'effort physique, les jeunes ont eu à se désaltérer avant de se séparer en paix, chacun prenant le chemin de chez lui. «Sans la paix, mon avenir n'est pas garanti. Sans la paix je ne suis pas certain d'atteindre l'âge de mes parents. C'est pourquoi je suis sorti pour participer à cette course populaire. Les organisateurs et le président du mouvement M. Donald SODJI nous invitent la semaine prochaine à encore courir. Puisque c'est pour la paix, je serai de la partie» a laissé entendre une jeune participante visiblement attachée à la sérénité et à la préservation de la paix au Togo.

Mouvement apolitique et ouvert à tous les jeunes qui sont pour la paix et qui entendent œuvrer pour sa préservation, le MJP est pour le développement durable du Togo, ce qui ne pourra se faire que dans la paix.

INTERVIEW: RICHARD LATÉ LAWSON-BODY, ARTISTE PLASTICIEN

« Je suis à cheval entre l'abstrait et le surréaliste »

Artiste plasticien il va vers la microscopie pour donner forme à des objets qui semblent à priori insignifiants, invisibles à l'œil nu. Il donne à voir ce que la nature offre d'admirable mais minée par nos vécus. Richard Laté Lawson-Body part de l'abstraction pour aller vers le figuratif. Il contemple les objets, les végétaux, les eaux et essaie de révéler leur quintessence, leur nature intrinsèque. Découvrons-le.

FI : Comment allez-vous et votre travail ?

Richard Laté Lawson-Body : Moi-même je ne dirai pas que je me porte très bien, car je suis très préoccupé par l'actualité politique dans notre pays en ce moment qui paralyse beaucoup les activités culturelles et artistiques. N'empêche, je continue de créer dans mon atelier et de me positionner plus à l'international à travers divers expositions auxquelles je participe.

FI : Parlez-nous de votre actualité en ce moment ?

RLL-B : J'ai participé à plusieurs expositions collectives au cours de cette année dont une performance suivie d'exposition collective en mars passé à l'Institut Français de Lomé, une autre exposition collective en avril au Goethe Institut de Lomé, et en mai j'étais avec l'association de plasticiens GAZO'ART à Dapaong pour rencontrer les artistes de la localité pour partager nos expériences et profiter pour créer ensemble des œuvres qui sont en exposition permanente au Musée des Chefs de Kpana. Je profite de ce créneau pour saluer le doyen plasticien Sokey Edoth ainsi que le promoteur du Musée de Kpana pour m'avoir associé à ce projet. J'expose en ce moment avec un talentueux artiste béninois du nom d'Aureil Bessan, à Valence-sur-Baise une belle localité située dans le Sud-Est de la France.

FI : Nous savons que vous êtes engagés pour la cause environnementale et vos œuvres traitent souvent de ce sujet.

Est-ce qu'entre-temps votre démarche a changé ? Dites-nous ce que vous exposez en ce moment.

RLL-B : Fondamentalement ma démarche n'a pas changé. Je m'intéresse toujours aux micro-éléments de la nature à savoir moisissures, champignons, algues, virus car la plupart de ces éléments sont le produit d'une certaine décomposition des déchets solides que nous produisons et qui finissent par se recomposer en êtres vivants utiles pour nous la plupart du temps. Il suffit de pousser nos recherches en la matière et nous verrons que la nature est formidable. Prenons juste l'exemple du biogaz ou encore de la pénicilline qui sont soit le fruit des moisissures ou des déchets organiques. J'aborde le plus souvent la pollution environnementale en créant des paysages abstraits qui ressemblent à des forêts. En ce moment j'expose beaucoup d'œuvres inspirées de la dégradation de l'environnement aquatique où l'on retrouve de moins en moins d'espèces vivantes.

FI : Nous avons l'impression que la plupart de vos œuvres ressemble à de vieux murs ou à des taches d'encre. Comment l'interprétez-vous ?

RLL-B : Oui vous avez pleinement raison et je trouve votre question très pertinente. Vous savez le monde est plein d'images cachées. Il y a celles qui se tiennent dans l'inconscient des hommes et celles qui sont dans le secret du monde aussi aveuglantes qu'invisibles. Il y a un nombre infini qui ne seront jamais révélées. Mais certaines ne peuvent être découvertes que

par la science ou la recherche artistique. Et nous les artistes nous avons l'habileté de réinventer un monde fabuleux qui n'a besoin que d'être contemplé, admiré ou apprécié.

FI : Qu'est ce qui fait la particularité de ton art ?

RL L-B : Je travaille beaucoup sur du papier récupéré des imprimeries locales, et j'utilise aussi des encres et pigments naturelles. Ceci est ma manière à moi de protéger la couche d'ozone car ces papiers sont le plus souvent brûlés. Dans mes œuvres, d'un côté, on perçoit des gestes rapides, sauvages ou un peu plus maîtrisés qui s'apparentent au tachisme, ce courant qui était une réaction au cubisme et à l'abstraction géométrique. Mon abstraction lyrique laisse la matière s'exprimer elle-même : transparence, superposition, mélange de techniques et d'écriture.

Il faut prendre du recul pour entrer dans mon travail. La lecture automatique anthropomorphe permet de dégager quelques formes, symboles ou silhouettes - ou dessins de petits personnages empêtrés dans des univers dès fois en noir et blanc. Matière et/ou gestualité sont affirmées puis détournées en quelques points pour y inscrire une « histoire » repérable... On découvre vite une abstraction plutôt onirique. Selon certains critiques, mon travail se rapproche de Max Ernst, de Vassily Kandinsky et même d'Henri Michaux. Je suis à cheval entre l'abstrait et le surréaliste. Je reconnais que mes œuvres sont quelque fois un peu difficiles d'accès

car il y a une libération totale de la matière et le graphisme est presque inexistant.

FI : Un regard sur l'art togolais aujourd'hui

RL L-B : L'art togolais est comme toujours à l'image du pays avec une grande stagnation. A cause de l'étroitesse du marché on assiste à un conflit de génération où les jeunes artistes se sentent lésés par leurs aînés, qui eux aussi n'ont finalement pas le choix car tout est question de survie.

Faute de structure de formation adéquate on assiste à une nouvelle génération d'artistes sorties de nulle part ou des ateliers de fortune, là où l'apprentissage se résume à la reproduction des gestes du maître. Alors que notre monde aujourd'hui ne promet que la créativité et l'excellence car la concurrence internationale est telle que les artistes qui arrivent à émerger sont ceux qui ont suivi un cursus académique de haut niveau. Je suis souvent choqué que jusqu'ici nos décideurs et nos pouvoirs publics ne prennent pas la mesure de la chose afin de mettre sur pieds des institutions de formations artistiques pour permettre aux jeunes de se faire former et contribuer efficacement au développement et au rayonnement de notre cher pays. Aujourd'hui dans les grands événements artistiques internationaux notre pays est abonné absent ou très timidement représenté et ce n'est pas une bonne chose.

FI : Dites-nous, Malgré ce profond malaise comment arrivez-vous en tant que jeune artiste à sortir votre épingle



du jeu?

RL L-B : (Rires) J'ai eu la chance d'étudier le marketing et les stratégies à l'Université de Lomé et j'ai aussi suivi plusieurs séminaires et conférences sur l'entrepreneuriat et le développement personnel. Tout ceci m'a ouvert l'esprit et aidé à me connaître et j'ai défini des stratégies selon mes potentialités. J'exploite beaucoup les nouvelles technologies ce qui élargit mes connaissances sur tous les plans et j'arrive de temps en temps à vendre mes œuvres sur internet.

FI : Mot de fin

RL L-B : En ce moment l'heure est grave pour notre pays et donc mon mot de fin sera plutôt un vœu à l'endroit des acteurs politiques de notre pays. Je les invite à mettre beaucoup d'eau dans leur vin pour l'intérêt supérieur de notre patrimoine commun. Beaucoup de talents migrent vers l'extérieur, d'autres même s'éteignent tous les jours. Il est temps d'écouter les pleurs et les gémissements de ce peuple qui n'aspire qu'à un mieux-être. Je vous remercie

VIENT DE PARAITRE : « Sur l'aile du temps »

Etudiant en fin de cycle en Master, option Marketing et Communication, Régis Koffi Sodokin actuellement chef de ventes d'une institution commerciale à Lomé vient de se voir ouvrir les portes du monde des auteurs togolais à travers la dédicace de son premier roman « Sur l'aile du temps » parue aux éditions Awoudy.

L'histoire de cette œuvre de 133 pages, débute dans un aéroport dans l'attente d'un vol, dure le temps d'un voyage et finit encore à l'aéroport toujours dans l'attente du vol retour. Elle peint la vie d'un jeune qui malgré les affres et les vicissitudes de la vie, marquée surtout par la mort de sa mère, s'est tant bien que mal battu pour s'en sortir comme le relate l'auteur : « Le roman retrace le parcours d'un garçon, né dans une famille extrêmement pauvre, il a connu la faim, la misère... Mais qui a connu plus tard des améliorations ».

Ce jeune auteur inspiré par Jean Ikelé Matiba ou encore Victor Hugo justifie son œuvre par sa volonté : « de motiver

le lecteur à persévérer dans la vie et à travailler durement », de galvaniser ceux qui traversent des moments difficiles et ont envie d'abandonner. Pour ce qui est du titre de l'œuvre il l'explique : « Tout est raconté dans un avion. Il s'est fait que j'étais du côté du hublot lors de mon voyage donc l'aile était là, avec le souvenir de la souffrance, le spectacle des ailes. Le titre est venu naturellement 'sur l'aile du temps'. »

S'agissant de la question de savoir si l'œuvre se révèle une auto-thérapie, Régis répond par l'affirmatif « Oui ! » avant de continuer : « Très tôt, j'ai fait face à certaines adversités, je me suis

donc juré de ne plus vivre ça tout le temps. J'ai eu une mère qui a été malade durant toute sa vie. Ma maman est morte par faute de moyens financiers. C'est une thérapie dans le sens où je suis passé à autre chose. Le chemin est encore long mais quelque chose a changé ». Ainsi donc par cet ouvrage l'auteur passe du déni à l'acceptation.

Il reconnaît cependant la lourdeur de la tâche qui reste à accomplir : « A partir de maintenant ce sera dur à porter. Je conseille aux autres de rester fort mentalement, de dire non à la souffrance. Maintenant que c'est dit, il faut que je l'assume moi-même. Je suis né dans la bataille, je dois continuer



D Wilfried ADEGNIKA

courage. Aujourd'hui, je répète un peu la même chose et j'espère que cela va servir à d'autres ».

Kofi Boko, directeur littéraire aux éditions Awoudy, écrivain aussi de son état et ayant préfacé l'œuvre s'est dit séduit par la thématique de l'œuvre après lecture de son manuscrit : « L'auteur parle de l'exil, du Togo de 1992. En plus ce sont des faits réels qui sont contés. Le jeu narrateur est allé plus loin. L'auteur a parlé de la mort ; pas en termes de fin de vie. Il adresse une lettre à sa mère qu'il

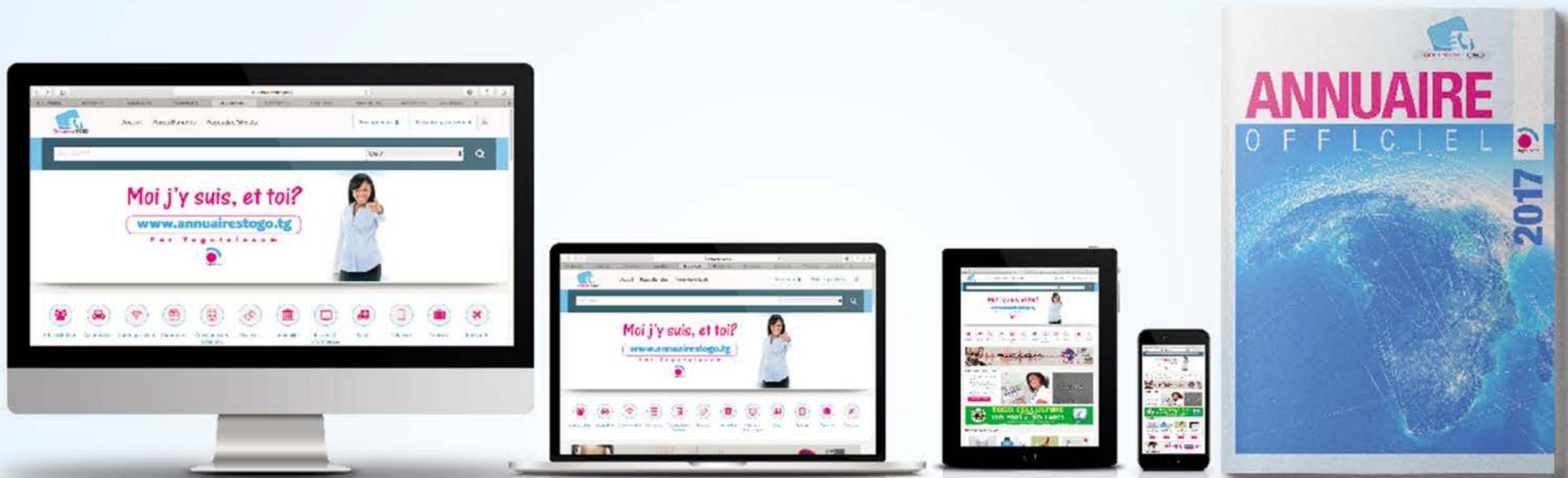
considère comme toujours vivante. Le 3ème aspect concerne l'espace du récit. C'est une esthétique littéraire qui m'a énormément intéressée et je trouve judicieux d'en parler. Je l'ai présenté avec plaisir et j'ose croire que le lecteur ne sera pas déçu ».



Annuaire TOGO



www.annuairestogo.tg



Nous sommes l'outil qu'il vous manque.



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

Powered by
TECH Software



SAHAM
Assurance | Togo

NOUVELLES GARANTIES



ASSUR**AUTO**+

Avec **ASSUR**AUTO+,
nous prenons le relais en cas de sinistre.



ASSUR**AUTO** CONFORT

Avec **ASSUR**AUTO CONFORT
nous réparons votre véhicule en cas d'accidents,
que vous soyez responsable ou non.

www.sahamassurance.com